Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 06 08 26 70 27 - snu04@snuipp.fr

Digne, le 3 février 2026

À

Mesdames et Messieurs les maires des Alpes de Haute-Provence,

Mesdames et Messieurs les membres des conseils municipaux,

Mesdames et Messieurs les candidat·es aux élections municipales.

Objet : ***Alerte carte scolaire 2026***

Mesdames et Messieurs les maires, membres des conseils municipaux, et candidat·es aux élections municipales de mars 2026,

Le budget austéritaire du gouvernement entérine la suppression de 1 900 postes d'enseignant·es dans les écoles à la rentrée prochaine, dont 36 dans l'académie Aix-Marseille, et 2 dans notre département.

Les Alpes de Haute-Provence ont plusieurs spécificités :

- Un nombre de petites écoles (1 à 3 classes) qui est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, et qui représente plus de la moitié des écoles du département.

Comme vous le savez bien, ces écoles constituent un maillage essentiel du service public dans la ruralité, dont elles sont bien souvent les dernières survivantes, et un gage d'attractivité.

École à :	Nombre d'écoles	Écoles hors RPI	Écoles en RPI *regroupement pédagogique intercommunal*	Proportion des écoles du 04	Proportion France entière	En RPI (04)
1 classe	23 écoles	8	15	16 %	5,6%	66 %
2 classes	32 écoles	18 dont : - 14 PS au CM2 - 3 maternelles - 1 PS au CE1	14	22 %	8,5 %	44 %
3 classes	26 écoles	23	3	18 %	9,6 %	11,5 %
Total				56 %	24 %	39 %

- Un nombre de places dans les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (IME, ITEP) largement inférieur à la moyenne nationale et académique, et à ce qui se pratique par exemple chez nos voisins des Haute-Alpes, un département comparable au nôtre. Ce phénomène induit une scolarisation plus importante d'élèves à besoins éducatifs particuliers en milieu ordinaire, ce qui nécessite davantage de moyens en terme d'école inclusive.

- La trajectoire démographique de notre département se traduit par une dynamique forte dans le secteur sud-Durance, et un effritement dans les zones rurales de l'est et du nord du département. Alors que des besoins d'ouvertures de classes sont pressants dans le sud, des effets de seuils ne permettent pas de fermer des classes dans les petites écoles.

- Les moyens actuellement alloués au remplacement ne permettent pas de répondre aux besoins, ce qui prive les élèves des enseignements prévus par la loi.

- Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés), composés d'enseignant·es spécialisé·es itinérant·es doivent être développés dans le département notamment compte-tenu de sa spécificité rurale, et de l'éloignement des services de soins (orthophonistes, psychologues, etc.)

- Près de dix écoles du département sont identifiables en tant qu'écoles orphelines, c'est-à-dire des écoles qui correspondent à des critères de REP (Réseau d'Education Prioritaire), mais qui ne bénéficient pas de ce dispositif actuellement. Elles nécessitent néanmoins des moyens supplémentaires (classes dédoublées GS, CP, CE1)

C’est pourquoi la dotation départementale non seulement ne répond pas aux besoins du territoire, mais va dégrader les conditions de scolarisation des élèves bas-alpins.

L’administration entend de plus créer à la rentrée prochaine des PAS (Pôles d’Appui à la Scolarité) qui nécessitent des enseignant·es spécialisé·es et amputent d’autant la dotation ministérielle. Les postes spécialisés qui doivent être créés à la rentrée impliquent de nombreuses fermetures de classe en septembre.

Madame l’Inspectrice d’Académie a choisi de reporter toutes les opérations de carte scolaire à après les élections municipales de mars. Le calendrier étant néanmoins très contraint, elle entend réaliser tout le processus en quelques jours, ce qui aura une conséquence : priver les élu·es, parents et citoyen·nes désireux de sauver leurs classes de se mobiliser.

Nous vous invitons en conséquence à vous emparer dès maintenant de cette question, d’une part en interpellant la DSDEN sur les besoins identifiés sur votre commune, et d’autre part en revenant vers nous afin d’échanger ensemble sur votre situation.

En espérant pouvoir échanger avec vous de manière approfondie, veuillez agréer l’expression de nos salutations républicaines.

Pour la FSU-SNUipp 04
Sabrina Castellarnau & Stéphane Bouthors
Co-secrétaires départementaux

